

Destinataires : Chefs d'unités de médecine et chirurgie – Hôpital Anna-Laberge
Chef de l'admission et gestionnaire de lits

Expéditeurs : Annie Marceau, ICASI responsable PCI – secteur Jardins Roussillon

Date : Le mercredi 24 janvier 2018

Secteur ciblé : ☐ CISSS de la Montérégie-Ouest ☒ Jardins-Roussillon ☐ Suroît
☐ Haut Saint-Laurent ☐ Vaudreuil-Soulanges

**Objet : Recommandations PCI en lien avec l'ouverture du débordement salle de classe
Hôpital Anna-Laberge**

Mise en contexte

L'ouverture d'une unité de débordement en contexte d'augmentation de l'achalandage à l'urgence est une opération qui nécessite la collaboration de tous afin d'assurer la sécurité des usagers qui y seront hébergés. La prévention et le contrôle des infections est un défi à relever dans de tels environnements temporaires, compte tenu de la proximité des usagers et de l'organisation des espaces.

Compte tenu que

Le CISSS de la Montérégie-Ouest fait face actuellement à une augmentation du taux d'occupation de sa salle d'urgence de l'Hôpital Anna-Laberge souvent au-delà de 200%, ce qui l'oblige à utiliser des locaux supplémentaires pour y héberger des usagers. Dans ce contexte, voici les recommandations du service de PCI.

Recommandations

1-RECOMMANDATION GÉNÉRALE :

- S'assurer du respect rigoureux des pratiques de base, en particulier l'hygiène des mains et la désinfection des équipements partagés;
- S'assurer que le questionnaire d'admission des bactéries multi-résistantes soit adéquatement complété afin de bien diriger l'usager, et de faire le suivi du questionnaire de façon sécuritaire (dépistages).

2-RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

2.1 Espaces géographiques

- S'assurer de définir avec précision les zones spécifiques ex. : zone propre, pharmacie, zone souillée, afin d'éviter la contamination croisée.
- La zone souillée, située au fond à droite, devra faire l'objet de tournées régulières par le service d'hygiène et salubrité puisque les déchets ne seront pas dans une pièce fermée et ventilée.
- La zone propre, située à gauche en entrant doit être séparée des usagers et leur accès restreint. Tout le matériel propre y sera entreposé.

- L'espace pharmacie devra être maintenue propre puisqu'elle est à même l'unité et non dans une pièce fermée. Aucun équipement ou matériel souillé ne devra y être placé.
- Il faut prévoir des ressources en hygiène et salubrité pour nettoyer et désinfecter régulièrement ce nouvel espace qui est maintenant utilisé par des usagers.
- Les usagers devront utiliser une chaise d'aisance de même que les enveloppes hygiéniques Hygie. La chaise d'aisance devra être nettoyée/désinfectée entre chaque usager. S'ils ne peuvent se lever, une bassine trouée dédiée à l'usager de même qu'une enveloppe hygiénique devra être utilisée. Les autres produits Hygie (urinoirs et enveloppes pour vomissements) doivent également être utilisés en l'absence de macérateur dans ce secteur.

2.2 PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

- Éviter de placer dans ce secteur les usagers nécessitant des précautions additionnelles (isolement), l'aménagement physique et les équipements ne permettent pas de recevoir cette clientèle.
- Il faut prioriser le petit matériel dédié (garrot, barillet, thermomètre) pour les usagers de ce secteur. Le matériel partagé ne pouvant être dédié doit être désinfecté entre chaque usager (ex. :saturomètre, etc.) avec une lingette désinfectante.
- La solution hydro alcoolique est disponible à chaque usager de même qu'au poste des infirmières. Elle doit être utilisée selon les 4 moments de l'hygiène des mains. Le support doit être fixé à la table roulante de l'usager et non à la civière afin d'éviter les bris.
- Le poste de lavage des mains est situé dans l'espace cafétéria du sous-sol à droite en sortant de la salle de classe.
- S'assurer de l'hygiène des mains des usagers en leur fournissant les lingettes ensachées (ex. Purell), avant les repas, avant la prise de médication et après l'utilisation des produits Hygie.
- S'assurer de rendre disponibles en quantité suffisante des lingettes désinfectantes afin de permettre la désinfection des équipements.
- S'assurer d'avoir tous les items d'équipement de protection individuelle (masques, gants, blouses de protection) pour pouvoir répondre à l'application des pratiques de base.
***Nous rappelons qu'il n'est pas recommandé de placer des usagers sous précautions additionnelles dans ce secteur.**
- S'assurer de la distribution d'eau potable en petites bouteilles.
- Au départ/transfert de chaque usager, s'assurer de nettoyer et désinfecter toutes les surfaces et équipements utilisés, y compris la cloche d'appel en métal qui est une surface « high touch » (fréquemment touchée).

Références

Agence de la santé publique du Canada (2014). Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins.

Institut national de santé publique du Québec (2013). Mesures de prévention et contrôle des infections à l'urgence.